

**Zeitschrift:** Saussurea : journal de la Société botanique de Genève  
**Herausgeber:** Société botanique de Genève  
**Band:** 33 (2003)

**Artikel:** La jussie - Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet - une nouvelle espèce pour la Suisse et un nouvel envahisseur  
**Autor:** Vauthey, Michel / Jeanmonod, Daniel / Charlier, Patrick  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1098871>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La jussie - *Ludwigia grandiflora* (Michx.) Greuter & Burdet - une nouvelle espèce pour la Suisse et un nouvel envahisseur

Michel Vauthey<sup>1</sup>, Daniel Jeanmonod<sup>2</sup> & Patrick Charlier<sup>3</sup>

## RÉSUMÉ

VAUTHEY, M., D. JEANMONOD & P. CHARLIER (2003). La jussie - *Ludwigia grandiflora* (Michx.) Greuter & Burdet - une nouvelle espèce pour la Suisse et un nouvel envahisseur. *Saussurea*, 33, p. 109 - 117.

*Ludwigia grandiflora* est signalée pour la première fois en Suisse, dans le canton de Genève. En France, cette espèce sud-américaine des plans et des cours d'eau est l'une des plantes les plus envahissantes qui soit, et les craintes, dans la région genevoise, sont grandes. L'expansion de cette plante en Europe, ses causes et les conséquences, tant économiques qu'écologiques sur les milieux naturels, sont examinées. Les moyens de lutte et de gestion sont également fournis car il est nécessaire de stopper rapidement l'expansion de cette espèce. Dans l'une des deux stations découvertes, la jussie menace déjà deux espèces rarissimes et protégées du canton de Genève.

## ABSTRACT

VAUTHEY, M., D. JEANMONOD & P. CHARLIER (2003). Water primrose - *Ludwigia grandiflora* (Michx.) Greuter & Burdet - a new, invasive species for Switzerland. *Saussurea*, 33, p. 109 - 117.

*Ludwigia grandiflora* has been reported for the first time in Switzerland, in the canton of Geneva. In France, this South American species found in rivers and lakes is extremely invasive and its presence in the area around Geneva is raising growing concern. Why this plant is expanding in Europe as well as its economic and ecological impact on the natural environment are examined. It is also explained how to combat and manage it as it must rapidly be contained. It already threatens two very rare protected species in the canton of Geneva at one of the two stations where it has been found.

Recherche

## MOTS-CLÉS

*Ludwigia grandiflora*  
plante envahissante  
milieux aquatiques  
gestion

## KEYWORDS

*Ludwigia grandiflora*  
invasive plant  
aquatic environments  
management

<sup>1</sup> 351, rue de Bernex, CH-1233 Bernex. E-mail : flo\_orchidees@infomaniak.ch

<sup>2</sup> Conservatoire et Jardin botaniques, case postale 60, CH-1292 Chambésy. E-mail : daniel.jeanmonod@cjbville-ge.ch

<sup>3</sup> 22 av. de Ste-Clotilde, CH-1205 Genève. E-mail : pchabota@vtx.ch

## Introduction

Au mois d'août, l'un de nous (M. Vauthey) eut la surprise de découvrir, dans l'étang de Cavoitanne, à Genève (figs 1 & 2), une très belle plante à grandes fleurs jaunes. Sa pleine floraison à une époque si tardive attirait l'attention. Très vite, il s'est révélé que cette espèce n'était pas signalée dans nos flores (Lauber & Wagner, 2001; Aeschmann & Burdet, 1994) et qu'il s'agissait d'une xénophyte<sup>1</sup>: la jussie ou plutôt l'une des jussies, plus précisément *Ludwigia grandiflora* (Michx.) Greuter & Burdet. Dès lors, l'enthousiasme de la découverte fut tempérée par son implication. En effet, la plante est considérée comme l'une des plantes aquatiques exotiques présentant les plus fortes capacités de colonisation. Il nous apparaissait, dès lors, nécessaire de faire connaître au plus vite cette plante et son impact sur nos étangs, de tirer la sonnette d'alarme et de tout faire pour empêcher sa progression.

La jussie fait partie d'une famille essentiellement américaine, les Onagracées, connue chez nous au travers des belles épilobes et des discrètes circées (*Circaea lutetiana* L. et *C. alpina* L.), mais aussi des plantes cultivées comme les fuchsias et les oenothères. Ces dernières s'échappent d'ailleurs volontiers et colonisent régulièrement nos talus. Le genre *Ludwigia* est, quant à lui, représenté en Suisse par une seule espèce vivant dans les étangs et les fossés: la très rare *Ludwigia palustris* (L.) Elliott.

La jussie découverte, *Ludwigia grandiflora* (syn. *L. uruguayensis* (Camb.) Hara), est une espèce sud-américaine des plans d'eau, ayant toutefois déjà envahi une partie des Etats-Unis, au moins jusqu'au Texas. Comme l'indique la fiche signalétique ci-jointe et les photos (figs 3 & 4), c'est une espèce plutôt spectaculaire. Elle forme, sur les plans d'eau, un tapis continu et ses tiges s'élèvent à plus de 50 cm au-dessus de l'eau. Ses belles fleurs jaunes atteignent parfois 5 cm de diamètre. C'est d'ailleurs cette beauté qui est, en partie, responsable de son expansion, puisque la plante est, hélas, souvent proposée par les horticulteurs comme espèce décorative pour les étangs.

## Les stations du canton de Genève

*Ludwigia grandiflora* est une nouvelle espèce pour la Suisse. Elle n'est connue, actuellement, que des quelques stations situées dans la partie sud-ouest du

<sup>1</sup> Plante étrangère provenant d'un autre domaine biogéographique.

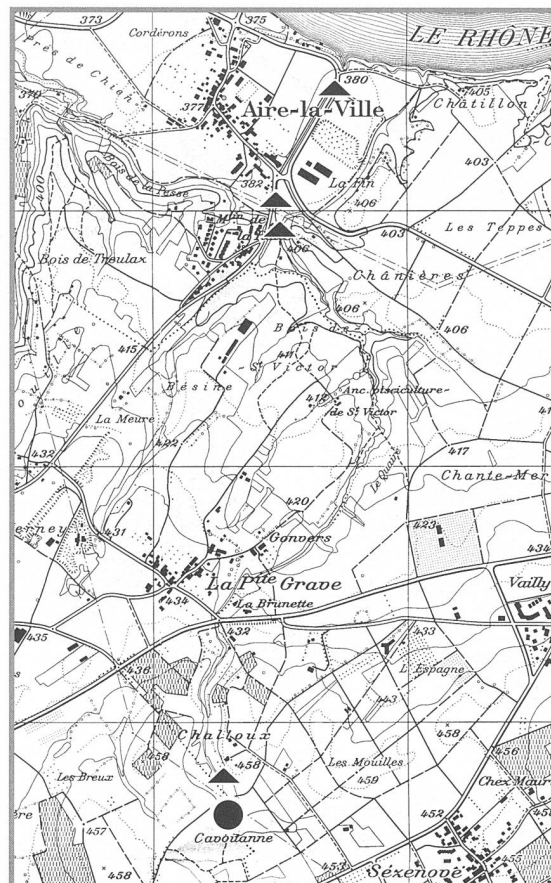


Figure 1. Carte des stations de jussie dans la région genevoise (le rond correspond à l'étang de Cavoitanne et les triangles aux stations situées en aval de l'étang). Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie (BA034959).

canton de Genève, entre les villages de Laconnex, Cartigny, Aire-la-Ville et Bernex (fig. 1). La plante est surtout abondante dans un petit étang (d'environ 80 m de long sur 15 m de large) situé dans le Bois de Cavoitanne sur la commune de Laconnex (446 m d'altitude). Mais elle est aussi présente dans quatre autres stations, en aval de cet étang, presque jusqu'au Rhône. Il semble évident que ces dernières stations ont été très récemment colonisées à partir de l'étang, au moyen de fragments arrachés et emportés par le courant. Ces différentes stations sont précisément les suivantes (fig. 1):

- Etang de Cavoitanne: 1 population d'environ 150 m<sup>2</sup> (réparties en 4 herbiers distincts couvrant 1/4 de l'étang et gagnant sur les populations à *Nymphoides peltata*, *Nasturtium officinale* et *Ranunculus lingua*) (fig. 2);

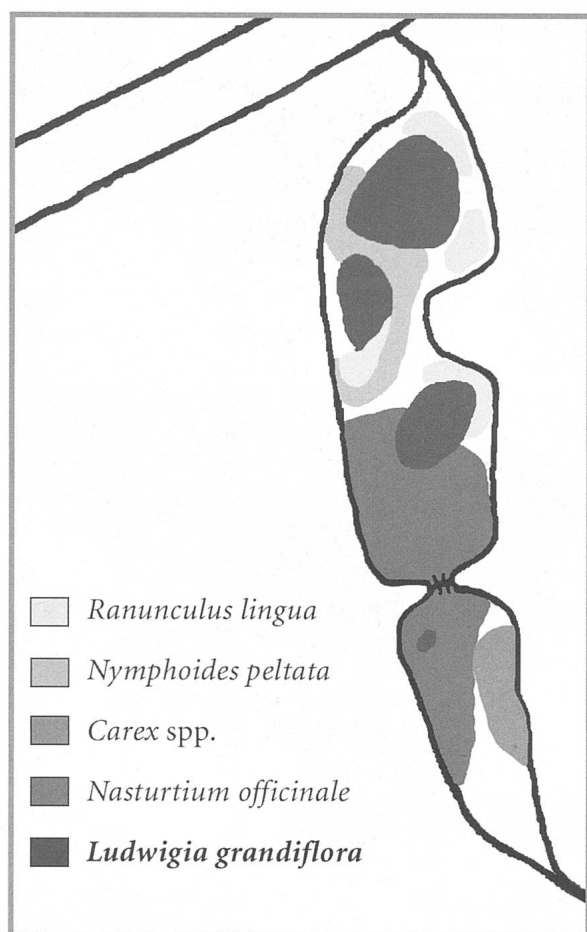


Figure 2. Carte des zones à jussies dans l'étang de Cavoitanne (sept. 2002).

- 1 station à environ 30 m sur le ruisseau du Merley (communes de Laconnex et de Bernex) ;
- 2 stations sur le Nant de Goy, entre le chemin de Goy et le giratoire de la route d'Aire-la-Ville (alt. : 380 m, commune d'Aire-la-Ville) ;
- 1 station avant le passage en souterrain du Nant de Goy, sous la route d'Aire-la-Ville et du chemin des Picolates (alt. : 377 m, commune d'Aire-la-Ville).

D'autres stations existent peut-être ailleurs, puisque dans trois parmi celles mentionnées ci-dessus, les plantes étaient entièrement submergées lors de leurs découvertes. Par ailleurs, il est à craindre que la plante se soit installée en quelques recoins des berges du Rhône, distantes d'une centaine de mètres de la station la plus en aval.

### Une expansion spectaculaire en Europe

*Ludwigia grandiflora* mais aussi *L. peploides* (Kunth) P.H.Raven sont deux espèces de jussie, hélas, bien connues des français et plus particulièrement des landais et des languedociens, puisqu'elles



Figure 3. Les populations de jussie dans le marais de Cavoitanne (photo M. Vauthey).

ont envahi une grande part des rives des étangs et des canaux de ces régions. Elles posent de gros problèmes économiques, notamment en restreignant les activités d'irrigation, de pêche, de chasse et de loisirs, comme la planche à voile et la navigation de plaisance (Ancrenaz & Dutartre, 2002), sans parler des risques écologiques pour ces milieux (voir plus bas). La lutte contre les jussies et quelques autres espèces, comme le myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum* (Velloso) Verdcourt) et le grand lagarosiphon (*Lagarosiphon major* (Ridley) Moss), s'avère donc être nécessaire et coûte actuellement très cher à la communauté. Pour exemples, le programme 2001 de lutte dans le seul Parc naturel régional de Brière a coûté 71 620 € (Legrand, 2002) et l'estimation du coût par hectare varie de 100 € à 1 539 €, selon le degré de colonisation et le milieu concerné (Damien, 2002). Dans les Landes, les traitements mécaniques coûtent entre 300'000.- et 500'000 FF par année et par étang (Oyarzabal, 1998, 2002).

La jussie s'est très probablement naturalisée sur le continent européen, pour la première fois en France, à Montpellier, dans le Lez, en 1830. Godron, en 1853, et Touchy, en 1857, (*in* Thellung, 1912) estimaient que son introduction était accidentelle et provenait du lavage du coton importé contenant des graines. Cependant, il n'existe aucune preuve de cette assertion (voir les arguments de Thellung, 1912). Comme le relatent Martins (1866) et Loret & Barrondon (1876), l'histoire est, en réalité, édifiante et mérite d'être contée dans les termes de Thellung (loc. cit.) : "Delile, directeur du jardin des plantes de Montpellier, la cultivait dès 1823 dans le canal de l'Ecole botanique. Vers 1830, le jardinier en chef, appelé Millois, en porta quelques pieds dans la rivière du Lez, près de Port Juvénal, où elle s'est natu-

Recherche



Figure 4. *Ludwigia grandiflora* en fleur (photo M. Vauthey).

ralisée en occupant toute la rivière en aval du pont qui la traverse. Alphonse de Candolle l'y a constatée en 1836. [...] Elle s'était déjà propagée et naturalisée dans une étendue de plusieurs lieues, au point d'obstruer les conduites d'eau des moulins [...]. Depuis, cette plante a envahi non seulement tout le cours inférieur du Lez, de manière à gêner la navigation de la partie canalisée de cette rivière qui conduit à la mer, mais encore elle a pénétré dans tous les canaux et fossés d'irrigation des prairies de lattes, où elle est



Figure 5. Un exemple de rhizome dans l'eau (photo M. Vauthey).

la plante dominante". Malgré cela, rien n'a manifestement été tenté, à l'époque, pour l'éradiquer et pis encore, en citant toujours Thellung, "d'après A. De Candolle [...] on a tenté de naturaliser cette plante encore ailleurs: Requier en mit dans les fossés d'Avignon, au bord du Rhône et de la Sorgue; il en apporta à Tonnelles, chez un certain M. Audibert; elle s'est tellement multipliée dans ces diverses localités, dit M. d'Hombres-Firmas (opusc. II, 1848, p. 235) que les botanistes seuls la reconnaissent comme étrangère".

Ainsi, on peut estimer que la plante a été introduite dans le jardin botanique de Montpellier, directement d'Amérique du Sud ou du Nord (où elle était déjà présente) ou encore au travers d'échanges avec le jardin botanique de Kew qui la cultivait déjà en 1820 (Martins, 1866). La lecture de nos prédécesseurs est instructive à plus d'un titre et mérite encore d'être relevée. En effet, tous les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle remarquent que la plante fleurit tout en étant stérile et en ne se propageant que par voie végétative. Toutefois, en 1893, la plante est récoltée par Coste à l'état fructifère avec des graines développées (Thellung loc. cit.), comme c'est le cas de nos jours. Enfin, citons encore Martins (1855) qui mentionne la jussie comme étant une plante "n'ayant nullement souffert" lors du terrible hiver 1853-1854 qui, à Montpellier, a engendré 53 jours de gel avec des températures atteignant -12 °C. Il semble donc inutile, à notre avis, d'espérer que nos hivers genevois la détruisent!

Plus récemment, la plante a été proposée (c'est toujours le cas aujourd'hui, y compris sur des sites internet) pour l'ornementation des bassins dans les jardins, et il est probable que la plante a été volontairement introduite dans certains étangs.

Malgré le caractère clairement envahissant de la plante, il a fallu attendre un siècle et demi, c'est-à-dire les années 1970, pour que l'on s'aperçoive qu'elle envahissait les Landes, et pour qu'une campagne d'alerte et de gestion se mette en place. En même temps, la jussie a réellement commencé à coloniser la France, tant en direction de l'est que du nord (fig. 6). Deux exemples éloquentes: de 1993 à 1998, la population de l'étang d'Orx a passé de quelques m<sup>2</sup> à 130 ha (Dutartre, 2002); dans le Parc naturel régional de Brière, elle a colonisé, entre 1995 et 2001, 175 ha de marais et 28,5 km de canaux (Damien, 2002). Une enquête récente en France (Ancrenaz & Dutartre, 2002) a fait état de 633 espaces colonisés, dont 51,7 % de cours d'eau, 29,7 % de plans d'eau mais aussi 18,6 % de prairies

humides, marais, gravières, etc. Aujourd'hui, d'après nos informations, la plante a atteint la Belgique, à Ottignies-Louvian-La-Neuve, puis a colonisé de nombreuses autres stations (Lambinon et al., 1992; Lambinon, 1998) jusque dans les Pays-Bas, à Tiel (Scheffer, 2002). Elle a atteint tout récemment l'Italie, dans un étang de Stagno Lombardo, près de Crémone (information personnelle de Silvia Assini, publication en cours). Elle est également connue en Espagne, en Catalogne et dans la région de Valence (Castroviejo et al., 1997; Bolòs, 1998). Si rien n'est tenté pour freiner son extension, il est fort probable que la jussie continue son expansion sur l'ensemble de l'Europe, à l'exception, peut-être, des pays nordiques et des régions d'altitude (selon Ancrenaz & Dutartre (2002), l'altitude maximale relevée, atteinte par la jussie est de 424 m, mais notre station de l'étang de Cavoitane se situe déjà plus haut, à 446 m, et nous ne serions pas surpris de voir la plante s'installer plus en altitude).

### Ecologie, dynamisme et conséquences sur les milieux naturels

*Ludwigia grandiflora* est une plante amphibie qui se développe aussi bien au-dessus qu'en dessous de la surface de l'eau. Elle préfère les courants lents, voire les eaux stagnantes, et colonise les fossés, les plans d'eau et les zones humides dégagées laissant passer la lumière. Elle couvre progressivement aussi bien la surface du plan d'eau que la partie située sous l'eau, en formant un herbier extrêmement dense. Elle est capable de coloniser un plan d'eau jusqu'à une profondeur de 2 à 3 m. La biomasse des herbiers de jussie atteint 1 à 2 kg de matière sèche par m<sup>2</sup> et une production journalière 10-15 g/m<sup>2</sup> (Dutartre & al., 2002). En France, elle est signalée aussi bien dans les étangs, les marais, les cours d'eau et les prairies humides, que le long des grandes rivières (Garonne, Loire, Rhône, Durancie Gardon, Hérault...), ainsi que dans les marais littoraux méditerranéens (Legrand, loc. cit., Salanon, 2000). La période de végétation de la jussie s'étend du début du printemps jusqu'à la fin novembre, mais sa floraison a lieu essentiellement de juin à septembre.

Elle se propage par bouturage sous la forme de fragments de tige transportés par le courant, les oiseaux, les bateaux et les pêcheurs (fig. 5). Les boutures peuvent subsister à la surface de l'eau pendant assez longtemps, jusqu'à ce qu'elles s'installent et se fixent sur la berge. La croissance de la jussie est très rapide, puisqu'en présence d'éléments nutritifs suffisants, elle peut doubler sa biomasse en 23 jours.

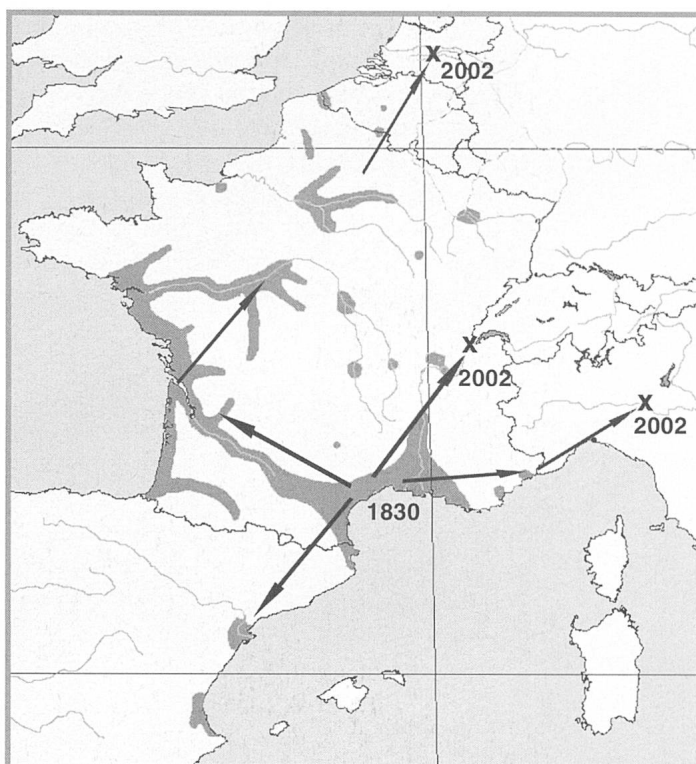


Figure 6. Carte de l'Europe illustrant la progression de la jussie (adaptée d'après les cartes de Legrand (2002) et complétée). Zones grises foncées : aire colonisée depuis 1830. X: stations les plus récentes.

Par ailleurs, les jussies contiennent des saponines et des oxalates de calcium qui les préservent en partie de la consommation par les herbivores (Legrand, loc. cit.). Ces trois caractéristiques expliquent sa forte expansion et ses capacités de nuisance.

D'après les nombreuses études effectuées en France (Oyarzabal, 1998, 2002; Dutartre, 2002; Legrand, 2002; Cornier et al., 2002; Ancrenaz & Dutartre, 2002), la présence de la jussie dans les milieux naturels a de multiples conséquences telles que :

- sur certaines prairies humides : envahissement de la surface en concurrençant des espèces déjà fragilisées;
- sur les plans d'eau : occupation progressive de la surface, ce qui bloque la pénétration des rayons solaires, limite le réchauffement de l'eau et la photosynthèse. Cette expansion spatiale se fait, généralement, au détriment d'espèces indigènes comme les potamots, les nénuphars et bien d'autres plantes. Le phénomène se traduit par une modification des équilibres physico-chimiques et l'apparition de conditions asphyxiantes. Il s'ensuit une régression, voire une disparition d'espèces végétales et animales remar-

quables, souvent rares ou protégées, comme les nénuphars. L'ensemble de l'écosystème est perturbé, et on note une diminution ou un éloignement de la faune piscicole, ainsi que la disparition des myriophylles hébergeant une microfaune servant de nourriture aux poissons;

- sous la surface de l'eau: disparition de certains poissons comme les chevaines, lorsque la densité des tiges et des racines deviennent trop élevées;
- limitation de la présence des oiseaux d'eau de surface en raison du manque de surface libre à disposition;
- dans les cours d'eau: limitation du flux de l'eau, filtrage et accumulation des matières organiques; accélération de l'envasement de la rivière, en relation également avec la biomasse importante produite en été et décomposée au début de l'hiver.

Ces conséquences se répercutent tout naturellement sur les activités humaines de la façon suivante: les écoulements d'eau sont réduits; l'irrigation et le drainage sont perturbés; la circulation des bateaux sur les cours d'eau et les grands étangs devient difficile; les activités liées à la pêche sont fortement réduites, autant pour des raisons pratiques que suite à la régression ou à la disparition de certains poissons; le nautisme, le pédalo ou la baignade sont entravés, etc.

On remarquera que dans l'étang de Cavoitane, la jussie menace déjà deux espèces de la Liste Rouge, espèces protégées au niveau cantonal: *Nymphoides peltata*, dont une seule autre station existe à Genève, et *Ranunculus lingua*, connue seulement de quatre autres stations dans le canton.

Par ailleurs son arrivée à Genève n'a pas encore été clairement expliquée. S'agit-il d'une expansion "naturelle" initiée par un oiseau aquatique depuis les stations françaises les plus proches? Ou bien, s'agit-il d'une introduction volontaire ou involontaire d'un amoureux de la plante? La situation, assez abritée et discrète de l'étang en sous-bois, ne plaide guère en faveur de la première hypothèse. Par ailleurs, les stations françaises les plus proches sont situées, à notre connaissance, dans les Dombes, dans la commune de Condeissiat (Laurence Curtet, in litt., d'après une observation de M. Benmergui), ce qui paraît relativement éloigné. Des investigations détaillées seront nécessaires pour répondre à cette question.

## Comment lutter contre cette plante envahissante?

Du fait de la très grande capacité de reproduction végétative de l'espèce par fragmentation des rhizomes, toute action d'arrachage demande les plus grandes précautions. Le risque est en effet de favoriser l'expansion de l'espèce en voulant lutter contre. La longue expérience de nos voisins français nous sera donc particulièrement utile (Legrand, loc. cit., Damien, 2002, Oyarzabal, 2002, Pipet, 2002, parmi d'autres). Une enquête sur 117 sites d'intervention et de gestion (Ancrenaz & Dutarte, 2002) a montré dans 40,5 % des sites un ralentissement de l'expansion des jussies, alors que dans 6,9 % des sites on a pu noter, au contraire, un renforcement de la présence des jussies. Dans 12,1 % des sites, les jussies ont disparu, toutes méthodes de gestion confondues (arrachage, herbicides, mise en assec, lutte biologique, etc.), sans qu'aucune technique ne puisse se prévaloir d'une efficacité notablement plus élevée qu'une autre.

En France, les méthodes actuellement les plus souvent appliquées sont brièvement les suivantes:

- mise en place d'un filtre souple, pour éviter la dispersion des boutures par le courant;
- arrachage manuel ou mécanique;
- évacuation des déchets (mise en décharge, brûlage).

Selon l'extension de l'espèce et le milieu concerné, les alternatives suivantes sont possibles:

- dragage (avec pelles mécaniques) pour enlever les couches superficielles des sédiments, là où sont ancrées les racines et les tiges de la jussie;
- traitement chimique, notamment au moyen du Glyphosate. Il faut cependant prendre de grandes précautions parce que ce traitement n'est pas sélectif et peut être toxique pour les poissons;
- mise en assec et décapage des parties superficielles des sédiments.

L'ensemble de ces opérations coûte très cher en temps et en argent. Il faut donc insister sur le fait qu'une action précoce, limitant étroitement les proliférations est bien moins coûteuse qu'une intervention tardive!

Actuellement, aucun moyen de lutte biologique n'a encore pu être utilisé. Toutefois, deux genres de coléoptères phytophages ont adapté leur régime alimentaire à la jussie. Il s'agit des genres *Galerucella* et

### Portrait de *Ludwigia grandiflora* (Onagraceae)

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Description:</b>   | Plante aquatique, vivace. Enracinée au fond de l'étang ou d'un canal, sous une profondeur d'eau variant de 0 à 2 m.   |
| <b>Racines:</b>       | De deux types: <ul style="list-style-type: none"><li>- les unes servent d'organes d'absorption des nutriments et de fixation dans le sol.</li><li>- les autres, adventices, sont présentes sur les tiges au niveau des nœuds et sont entourées d'un tissu aëriifère. Elles assurent la flottaison des tiges, l'alimentation de la plante en oxygène lorsque les conditions du milieu sont pauvres en oxygène, et facilitent la reprise des boutures lors de la fragmentation des plantes.</li></ul> |
| <b>Tiges:</b>         | Rigides, très résistantes et surtout cassantes. Elles peuvent atteindre une longueur de 6 m pour un diamètre de 7 à 10 mm lorsqu'elles se développent horizontalement sous l'eau ou en surface, et une hauteur de 80 cm lorsqu'elles sont dressées au-dessus de l'eau.  |
| <b>Feuilles:</b>      | Alternes, lancéolées et poilues, mais assez polymorphes, en particulier selon la position des tiges qui les portent. Les feuilles des tiges couchées et des stolons sont longuement pétiolées et arrondies; elles ne diffèrent des autres espèces proches que par la pilosité et la couleur qui sont des caractères variables!  |
| <b>Fleurs:</b>        | En grand nombre, de juin à septembre, sur les tiges émergées, à l'aisselle des feuilles. De couleur jaune, de 2 à 5 cm de diamètre, solitaires sur un pédicelle plus court que les feuilles. Calice à tube non prolongé au-dessus de l'ovaire et à 5 lobes persistants, lancéolés-aigus. 5 pétales étalés, obovales, échancrés, 2 fois plus longs que le calice. 10 étamines. Un seul style filiforme, à stigmatte capitulé.  |
| <b>Fruits:</b>        | Capsule allongée, cylindrique, glabre ou velue, couronnée par le calice; à 5 lobes polyspermes. La maturation des fruits dure 4 semaines environ. Les graines, sans aigrettes, sont petites (1,5 x 1,5 mm). La production de graines peut être très importante et dépasser les 10'000 graines/m <sup>2</sup> .  |
| <b>Espèce proche:</b> | <i>Ludwigia peploides</i> à feuilles plus arrondies et glabres, à graines plus petites (1,1 à 1,3 mm de long).  |

*Altica* (Legrand, loc. cit.). Mais il s'agit d'espèces opportunistes qui ne sont donc pas utilisables pour le contrôle biologique. Les recherches se poursuivent et devraient porter sur des consommateurs spécifiques de la jussie

En ce qui concerne la situation genevoise, nous proposons les 2 méthodes suivantes:

#### Méthode proposée pour l'arrachage dans les étangs:

- Pose d'un filtre, à la sortie de l'écoulement de l'étang.
- Arrachage manuel et entreposage des végétaux dans un lieu sûr (notamment hors de toute zone humide).
- Brûlage des végétaux sur place.
- Contrôle régulier pendant la période de végétation du degré de colonisation par les jussies et arrachage manuel des pieds subsistants.

#### Méthode proposée pour l'arrachage dans les ruisseaux (plantes immergées avec des tiges cassantes et des racines):

- Attendre la baisse des eaux.
- Pose d'un filtre provisoire pour retenir les éventuelles boutures.
- Arrachage manuel des tiges et racines.
- Chargement des végétaux et brûlage dans l'usine de traitement des déchets des Cheneviers.
- Contrôle régulier.

Outre ces actions directes déjà entreprises par les partenaires du "Groupe d'actions contre les plantes envahissantes", il nous paraît essentiel de faire connaître la jussie à un public aussi large que possible. Ceci dans le but d'empêcher toute dissémination volontaire ou involontaire et d'avoir connaissance le plus rapidement possible de tout nouveau foyer.

Nous avons également proposé de mettre *Ludwigia grandiflora* sur la Liste Noire de la Commission des plantes sauvages (voir les sites [www.cps-skew.ch](http://www.cps-skew.ch), [www.cjb.unige.ch](http://www.cjb.unige.ch), ainsi que

Jeanmonod, 2002). Cette plante est également présente dans la "Liste 1 – Espèces invasives avérées" que l'un de nous a proposé pour la France en 1996, avec la résolution sur les plantes envahissantes (Aboucaya, 1998; Jeanmonod, 1988).

Si vous rencontrez la jussie, ne tentez pas de la détruire sans les précautions adéquates, mais avertissez-nous au plus vite. Vous pouvez contacter les auteurs de l'article (voir les adresses en début d'article) ou bien le Groupe d'action contre les plantes envahissantes (voir ci-contre).

## Remerciements

Nous remercions vivement A. Dutartre (Cemagref, Unité de Recherche Qualité des Eaux, Bordeaux) pour sa documentation, sa relecture du manuscrit et ses commentaires; J. Perfetta (Service Cantonal d'Ecologie de l'Eau, Genève) pour la documentation qu'il nous a transmise; N. Wyler (Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève) pour avoir mis à disposition les fonds de carte de l'Europe et de l'étang de Cavoitanne.

## Bibliographie

- ABOUCAYA, A. (1998). Plantes exotiques invasives sur le territoire national. *Biocosme Méditerranéen*, 15, p. 169 - 174.
- AESCHIMANN, D. & H. M. BURDET (1994). *Le nouveau Binz, Flore de la Suisse et des territoires limitrophes*. 2<sup>e</sup> éd. Ed. du Griffon. Neuchâtel.
- ANCRENAZ, K. & A. DUTARTRE (2002). Cartographie des jussies (*Ludwigia* spp.) en France métropolitaine. *Cemagref, Unité de Recherche Qualité des eaux, Etude n° 73*, p. 1 - 18.
- ANONYME (2001). Perspectives scientifiques. Invasion de jussies. *Pour la Science*, 282, p. 14.
- BOLÒS I CAPDEVILA, O. DE (1998). *Atlas corològic de la flora vascular dels Països catalans. Primera compilació general. Part II: Lagurus-Zygophyllum*, Institut d'Estudis Catalans, Barcelona.
- CASTROVIEJO, S., C. AEDO, C. BENEDÍ, M. LAÍNZ, F. MUÑOZ GARMENDIA, G. NIETO FELINER & J. PAIVA (1997). *Flora Iberica. Vol. VIII: Haloragaceae-Euphorbiaceae*. Real Jardín Botánico, CSIC, Madrid.
- CORNIER, T., D. LEJAS, E. LAMBERT, A. DUTARTRE, J.-P. BERTON & J. HAURY (2002). Données préliminaires sur la distribution, l'autoécologie et les impacts de *Ludwigia peploides* (Kunth) P.H.Raven (Jussie) et *L. grandiflora* (Michx.) Greuter & Burdet dans l'écosystème ligérien (France). *Actes du 11<sup>e</sup> Symposium international*

## Le Groupe d'action contre les plantes envahissantes (GAPE)

Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Pro Natura Genève, Service des Forêts, de la Protection de la Nature et du Paysage - Genève, Service Cantonal d'Ecologie de l'Eau:

Contacts e-mail: Daniel.Jeanmonod@cjb.ville-ge.ch et Catherine.Lambelet@cjb.ville-ge.ch

*EWRS sur la gestion des plantes aquatiques, Moliets et Maâ, 2-6 septembre 2002*, p. 19 - 22.

- DAMIEN, J.-P. (2002). Maîtrise des herbiers de *Ludwigia grandiflora* dans le Parc Naturel régional de Brière. *Actes du 11<sup>e</sup> Symposium international EWRS sur la gestion des plantes aquatiques, Moliets et Maâ, 2-6 septembre 2002*, p. 341 - 344.

- DUTARTRE A. (2002). *CEMAGREF. Exemples de recherche. Les jussies, des plantes aquatiques envahissantes*. <http://www.cemagref.fr/Informations/Ex-rechr/systemes-aqua/jussies/Jussies-exemple.htm>

- DUTARTRE A., C. CHARBONNIER, V. DOSDA, A. FARE, C. LÉBOUGRE, I. SAINT MACARY & O. TOUZOT (2002). Production primaire des jussies (*Ludwigia* spp.) dans le sud-ouest de la France. *Actes du 11<sup>e</sup> Symposium international EWRS sur la gestion des plantes aquatiques, Moliets et Maâ, 2-6 septembre 2002*, p. 23 - 26.

- JEANMONOD, D. (1988). Résolution adoptée lors du colloque "plantes-introduites – plantes envahissantes. Nice, 1996". *Biocosme Méditerranéen*, 15, p. 167 - 168.

- JEANMONOD, D. (2002). Nouvelles stations pour le *Senecio inaequidens* DC. ou la conquête irrésistible du séneçon du Cap. *Saussurea*, 32, p. 43 - 50.

- LAMBINON, J., J.-E. DE LANGHE, L. DELVOSALLE & J. DUVIGNEAUD (1992). *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*. 4<sup>e</sup> éd. Ed. du Patrimoine du Jardin Botanique National de Belgique, Meise.

- LAMBINON, J. (1998). La troisième édition de la version néerlandaise de la flore de la Belgique et des régions voisines: commentaires taxonomiques, nomenclaturaux et chorologiques. *Dumortiera*, 70-71, p. 2 - 44.

- LAUBER, K. & G. WAGNER (2000). *Flora Helvetica*. Haupt, Bern.
- LEGRAND, L. (2002). *Pour contrôler la prolifération des jussies (Ludwigia spp.) dans les zones humides méditerranéennes*. Guide technique. 71 p., également disponible sur <http://www.ame-lr.org/publications/espaces/jussies2002/>
- LORET, H. & A. BARRANDON (1876). *Flore de Montpellier ou analyse descriptive des plantes vasculaires de l'Hérault*. Ed. Masson.
- MARTINS, C. (1855). *Des effets observés pendant l'hiver de 1853 à 1854 dans le jardin des plantes de Montpellier, et de leurs conséquences pour la naturalisation des végétaux*. Grallier, Montpellier.
- MARTINS, C. (1866). *Mémoire sur les racines aérifères ou vessies natatoires des espèces aquatiques du genre Jussiaea*. Boehm & fils, Montpellier.
- OYARZABAL, J. (1998). Gestion des plantes aquatiques proliférantes: les étangs littoraux landais. *Biocosme Méditerranéen*, 15, p. 109 - 122.
- OYARZABAL, J. (2002). Intervention de gestion des plantes aquatiques invasives dans les lacs et étangs landais (France). *Actes du 11<sup>e</sup> Symposium international EWRS sur la gestion des plantes aquatiques, Moliets et Maâ, 2-6 septembre 2002*, p. 283 - 286.
- PIPET, N. (2002). Maîtrise de la prolifération des jussies (*Ludwigia* spp) dans le marais Poitevin (France). *Actes du 11<sup>e</sup> Symposium international EWRS sur la gestion des plantes aquatiques, Moliets et Maâ, 2-6 septembre 2002*, p. 389 - 391.
- SALANON, R. (2000). Trois xénophytes envahissantes des cours d'eau récemment observées dans les Alpes-Maritimes (France): *Myriophyllum aquaticum* (Velloso) Verdcourt, *Ludwigia grandiflora* (Michaux) Greuter et Burdet et *Sagittaria latifolia* Willd. *Biocosme Méditerranéen*, 16, p. 125 - 145.
- SCHEFFER, M. (2002). *Waterteunisbloem (Ludwigia grandiflora) Een nieuwe exotische plant woekert in Nederlands water*. [http://www.dow.wau.nl/aew/Projects/info\\_waterteunisbloem.html](http://www.dow.wau.nl/aew/Projects/info_waterteunisbloem.html)
- THELLUNG, A. (1912). *La flore adventice de Montpellier*. Le Maout, Cherbourg.

# Conservatoire et Jardin botaniques

Ville de Genève



## HORAIRES

**Jardin:** hiver (octobre à mars) 9 h. 30 à 17 h 00

Été (avril à septembre) 8 h 00 à 19 h. 30

**Serres:** ouvertes toute l'année de 9 h 30 à 11 h 00  
et de 14 h 00 à 16 h 30 (fermées le vendredi)

**Conservatoire:** ouvert aux heures de bureau

C.P. 60 – 1292 Chambésy/GE

Tél. 022/418 51 00

Fax 022/418 51 01

[www.cjb.unige.ch](http://www.cjb.unige.ch)

## Jardin:

rocailles, arboretum, serres, plantes utilitaires et médicinales, jardins des senteurs et du toucher, parc aux biches, volière

## Conservatoire:

bibliothèque, herbier, (visite des collections sur demande), botanic shop

Expositions artistiques et scientifiques temporaires. Ateliers.